



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin conseille le management du groupe Biose lors de son premier LBO orchestré par L-GAM, Bpifrance et le Fonds souverain Aura

Paris, le 20/02/2023



Thomas Cazals
tczals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Biose Industrie fondé en 1951, est un laboratoire auvergnat, spécialisé, notamment dans les médicaments microbiotiques.

Le laboratoire soutenu depuis 2007 par la famille Desjonsquères rejointe en 2020 par Cathay Capital qui détenait 45% du capital passe aujourd'hui, sous le contrôle majoritaire de trois fonds : **L-GAM, Bpifrance**, via **French Tech Souveraineté** et le **Fonds souverain Aura**, devenant ainsi, actionnaires aux côtés d'Adrien Niveliez, Directeur Général de Biose Industrie qui prend la présidence de la société, et de ses managers, ainsi que de la famille Desjonquères qui réinvestit.

Cette opération, valorisée autour de 15 fois l'Ebitda, lequel s'élève à près de 40 % d'un chiffre d'affaires 2022 de plus de 41 M€.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est intervenu sur les aspects fiscaux de l'opération.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses six associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

Conseils aux équipes de management	Cazals Manzo Pichot Saint Quentin : Thomas Cazals, Xavier Colard (Associés), Sylvain Le Petitcorps (Collaborateur) – Fiscal Rossi Bordes : France Portmann (Associée) et Pauline Thuet
Conseils acquéreurs	Shearman & Sterling : Nicolas Bombrun, Gaspard Bastien-Thiry, Marion Bruère, Charles Filleux-Pommerol et Laëtitia Mingarelli BDGS : Jérôme de Chazaud, Pierre Proux et Arthur Teboul